



Communiqué de presse

Acier GOES : une menace pour l'industrie française et européenne des transformateurs

Paris, le 2 juin 2026

Alors que la réflexion européenne sur la mise en place de quotas d'importations (« mesures de sauvegarde ») sur les aciers électriques à grains orientés (GOES) se poursuit, le GIMELEC alerte sur les conséquences contre-productives d'une telle décision pour la filière française et européenne de l'électrification.

La réunion organisée à l'Élysée le 26 mai dernier a confirmé le rôle central de l'électrification dans la stratégie de souveraineté énergétique et de réindustrialisation, ainsi que l'urgence de déployer les équipements nécessaires, notamment pour le renforcement des réseaux électriques.

Cette volonté se heurte d'ores et déjà à un risque de tension sur un intrant critique : l'acier électrique GOES, indispensable à la fabrication des transformateurs. Ces équipements, clé de voute des réseaux électriques, représentent plus de 80 sites industriels et 20 000 emplois en Europe, dans un contexte de forte croissance de la demande. Or, l'offre de GOES des sidérurgistes européens est historiquement insuffisante, tant en volume qu'en qualité, contraignant les industriels à recourir aux importations.

S'ajoutant au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), dont le périmètre n'inclut toujours pas les transformateurs, l'instauration de quotas d'importation d'acier GOES s'avérerait contre-productive et représenterait une double peine pour notre industrie.

Dans un marché en forte croissance, cette décision affaiblirait directement et fortement la filière européenne des fabricants de transformateurs : elle dégraderait sa compétitivité, favoriserait les importations extra-européennes d'équipements finis et renforcerait les dépendances de l'Europe sur des équipements critiques pour les réseaux électriques.

Enfin, en l'absence d'engagement des producteurs d'acier à développer une offre européenne de GOES adaptée aux besoins et suffisamment compétitive, ces mesures ne permettraient pas de résorber le déficit structurel de production et risqueraient de générer de fuite carbone.

Dans ces conditions, le GIMELEC estime qu'il n'est pas pertinent d'introduire de nouvelles contraintes pénalisant l'aval sans traiter préalablement les déséquilibres en amont. L'organisation appelle donc la France et l'Europe à privilégier des approches visant à renforcer durablement la production européenne de GOES.

Contacts :

Rodolphe de Beaufort - +33 6 98 43 97 52 - rdebeaufort@gimelec.fr

Joël Vormus - +33 6 12 73 63 00 – jvormus@gimelec.fr

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC fédère les entreprises de la filière électronumérique française. Nos 210 adhérents conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour l'industrie, les bâtiments, la mobilité, les infrastructures énergétiques et numériques.

#TransitionÉnergétique #Réseaux #Europe

